



15ème législature

Question N° : 38456	De M. Gérard Cherpion (Les Républicains - Vosges)	Question écrite
Ministère interrogé > Travail, emploi et insertion		Ministère attributaire > Travail, plein emploi et insertion
Rubrique >emploi et activité	Tête d'analyse >Parcours emploi compétences	Analyse > Parcours emploi compétences.
Question publiée au JO le : 27/04/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Gérard Cherpion attire l'attention de Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion sur le financement du dispositif « Parcours emploi compétences ». Ce dispositif est destiné à des personnes éloignées de l'emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Il leur permet de s'engager dans une expérience professionnelle avec un accompagnement tout au long de leur parcours, tant par l'employeur que par le service public de l'emploi. Or, certains employeurs, en particulier des collectivités territoriales, rencontrent des difficultés pour obtenir le financement de ce dispositif. En effet, il semble que l'enveloppe budgétaire allouée à ce dispositif ne permette plus de financer pleinement ces contrats, notamment chez les adultes de plus de 26 ans. Aussi, il lui demande de lui dresser un point d'étape sur le financement du dispositif « Parcours emploi compétences » et sur sa pérennité pour 2021.